

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 29

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant qu'il se débattait au milieu des masques qui allaient lui faire un mauvais parti, les deux gardes emmenaient les femmes, tremblantes, mortes de peur.

— Où nous conduisez-vous ? fit la reine.

— Au prochain poste de police.

— Cent écus pour vous, si vous nous laissez libres.

— Impossible, mesdames, fit l'un deux : Vous vous arrangerez avec le commissaire du Châtelet. Nous devons rendre compte à l'officier.

— Il est très méchant, fit l'autre garde.

Ce fut sous cette escorte qu'elles arrivèrent rue Saint-Honoré, dans une salle basse où des hommes de police jouaient aux cartes sur des tonneaux vides, à la lueur de chandelles. En l'absence du commissaire du Châtelet, qui était peut-être fort occupé à danser au bal de l'Opéra, les deux gardes firent leur rapport au sergent du guet, qui garda les prisonnières, et retournèrent à leur service.

— Otez vos masques, dit le sergent.

— Impossible ! fit la reine.

— Vos noms ?

— Marthe et Marie, simplement.

— Ah ! c'est comme dans l'Evangile ; c'est charmant ! Pourquoi avez-vous frappé cet officier ?

— Il nous insultait ! fit la reine. Du reste, il était ivre.

— Je suis obligé de vous garder ici.

— Vous serez obligé de nous relâcher.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre. Tout ce que je vous demande, c'est de vous parler quelques instants, seule.

— Ah ! ah ! seule, firent les hommes du guet en riant avec malice.

— C'est bien ! fit le sergent, déjà troublé par cette voix jeune et ferme.

Puis désignant Marthe :

— Gardez mademoiselle à vue, et avec tous les égards qu'elle semble mériter.

— Passez, madame, fit le sergent, en indiquant à la reine son cabinet.

Elle entra, il la suivit et la porte se ferma.

C'était une salle sombre, aux fenêtres profondes et étroites, mal éclairée ; des tables et des chaises en bois, polies par l'usage, reflétaient vaguement les lueurs de flambeaux de cuivre à deux branches. Un registre gras était ouvert près d'un encrier en plomb et de vieilles plumes d'oie éparses. Le sergent invita la reine à s'asseoir en face de lui et prit place devant la table.

— Cent écus pour vous, si vous me laissez libre, dit la reine.

— Vous êtes donc bien riche ?

— Peut-être.

— Qui êtes-vous ?

— Que vous importe ?

— Je dois vous connaître ; je le veux, fit le sergent piqué.

C'était un beau garçon brun, aux traits délicats, à la moustache élégante, à l'œil pénétrant, aux manières correctes, aux mains fines.

— Et pourquoi vouloir me connaître ? Je me suis compromise au bal, sotté-

ment ; mon nom révélé peut me perdre pour toujours.

— Et si je vous jurais de le taire ?

— Alors, tout ceci n'est qu'une vaine et coupable curiosité de votre part.

Le sergent avait les yeux fixés sur les doigts de la reine, où brillait un cachet d'or armorié.

— Vos mains vous trahissent, dit-il, vous êtes une grande dame.

Et il lui saisit le bras vivement.

(A suivre.)

Etre sur son trente et un

Voilà certes une expression très répandue, mais la plupart de nos lecteurs, croyons-nous, en ignorent l'origine. Il nous a donc paru intéressant de faire connaître l'étymologie de cette locution :

Se mettre sur son *trente et un*, c'est se mettre en grande toilette, assister à un baptême, à une noce, etc.

Mais voici où l'explication devient curieuse, c'est que *trente et un* ou *trente-un* est une corruption de *trentain*.

Au moyen-âge, en effet, des règlements fort sévères punissaient non-seulement les ouvriers qui avaient employé dans leur fabrication des matières premières avariées (que les temps ont changés mon Dieu !), mais encore ceux qui ne donnaient pas à leurs produits les formes et les dimensions requises. En ce qui concernait les tisserands en laine, ces règlements allaient jusqu'à fixer le nombre des fils dont devait se composer la trame.

On trouve à ce sujet des détails curieux dans l'*Histoire de l'industrie française*, d'Alexis Monteil. Le collage de la chaîne, le foulage, le feutrage, le soufrage, le calendrage, tout est prévu, sans oublier la longueur et la largeur de la pièce ; et le contrevenant pouvait être condamné, en certains cas, à avoir le poing coupé, « ce qui était bien fait, car les honnêtes tisserands voulaient conserver leurs deux mains. »

Suivant la qualité des draps, la trame devait se composer de quatorze cents ou dix-huit cents fils. Pour le drap fin destiné aux vêtements de luxe, le nombre des fils était de *trente fois cent fils* ; ce qui fit donner à ce drap le nom de *trentain*.

Porter du *trentain* était donc le fait d'un homme riche qui ne regadait pas aux dépenses de la toilette.

Trentain, terme technique, se métamorphosa facilement en *trente-un* dans la bouche de ceux qui ne connaissaient pas l'origine de cette appellation ; et comme l'usage a prévalu de dire *trente et un*, ces mots sont restés pour désigner une toilette soignée.

Solution du problème de samedi : fr. 4200, au 4 1/2 % et fr. 5040, au 3 3/4 %. — Ont répondu juste : MM. Favre-Emery, Echallens ; Hennard, Cery ; Bastian, Forel ; Muller, Lucerne ; J. Matthey, Echallens ; Croptier, St-Triphon ; Orange, Genève. — La prime est échue à M. John Matthey, à Echallens.

Problème.

Trouver deux nombres entiers dont le produit vaille 12 fois la somme, et indiquer toutes les solutions possibles. — Prime : Un objet de poche.

Petits conseils du samedi.

Pour boire frais. — Quoique le procédé soit connu de beaucoup de gens, il est bon de le rappeler, vu les chaleurs de la saison. Deux heures avant le repas, préparez vos bouteilles de vin ou vos carafes d'eau et bouchez hermétiquement. Enveloppez vos flacons avec du coton en étoupes, ou de vieux tissus ou tricots de coton ; mouillez bien cette enveloppe et exposez à l'air. Une heure après arrosez de nouveau l'enveloppe que vous retirerez seulement lorsque vous vous mettrez à table. (Hygiène pratique).

Boutades.

Cueilli l'autre soir sur le Grand-Pont :

Deux amis causent sur le trottoir. L'un d'eux, mécontent de son sort, et énumérant ses misères les unes après les autres, s'écrie avec dépit :

— Vois-tu, mon cher, je ne sais vraiment plus à quel saint me vouer depuis quelques mois.

L'autre, moins sombre, et prenant la vie par le bon côté, lui répond :

— Eh bien, voue-toi au Saint-Saphorin, ça te remettra le cœur au ventre.

Jolie coquille, relevée dans un journal financier.

Il s'agit de la création d'une société pour l'exploitation d'une mine de charbon. « Les administrateurs prendront tout, les actionnaires le reste. »

Tout pour tant. Il n'en faut cependant pas davantage pour faire rater une émission.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.